

Assemblée générale du 19 avril 2018

Rapport d'activités des co-présidentes de l'ANMF pour l'année 2017

Durant l'année écoulée, les membres du comité, plus particulièrement le médiateur et les médiatrices de l'ANMF ont participé aux activités suivantes :

La soussignée de gauche, en tant que secrétaire de la Plateforme romande, a participé aux rencontres avec Anne Vachoux, présidente de l'AVMF et Laurence Félix, présidente de MédiaNE pour le groupe de réflexions de la mise en place d'un bureau régional romand. Une nouvelle rencontre de la Plateforme romande a eu lieu le 28 octobre 2017 : Denis Bloesch a participé à cette rencontre également. La réflexion doit se faire dans chaque canton afin d'avoir un représentant par canton lors de la prochaine réunion pour pouvoir avancer sur cette idée qui pourrait prendre la forme d'une permanence téléphonique ou d'un bureau.

Quant au comité, il s'est réuni à trois reprises durant l'année. Il a accueilli en novembre un nouveau membre en la personne de Pierre Mühlemann, président du mouvement de la condition paternelle, en remplacement de Patrick Robinson, qui a démissionné.

Patricia Guenat a participé avec des représentants de MediaNE et du MCPN à la mise sur pied de la journée de la médiation, qui s'est déroulée le 17 juin 2017 avec l'attraction principale qui a attiré les passants : des chameaux, animaux faisant l'objet de l'histoire figurant dans le flyer édité à cette occasion par les trois associations. Cette journée conviviale a montré la bonne collaboration entre les associations. L'ASM fêtant ses 25 ans d'existence, un apéritif a été offert aux médiateurs à la fin de cette journée en présence de quelques membres fondateurs.

La soussignée a représenté l'ANMF dans le cadre du projet de Boudry qui a été lancé en mars 2017 lors de la journée portes ouvertes des Tribunaux. Nous nous sommes vues quelques fois avec la représentante de MediaNE, Anne-Christine Evard-Mesot et avons participé en décembre à une première réunion organisée par le Tribunal de Boudry, avec tous les partenaires au projet. Pour l'instant, il est difficile de faire un retour sur l'avancée de ce projet, les médiatrices de l'ANMF n'ayant eu que 2 cas envoyés en médiation.

La soussignée a représenté l'ANMF au Conseil de Fondation de la FAS. La réflexion mise en route à fin 2016 par le service de l'action sociale s'est poursuivie et a amené la suppression du service de conseil conjugal proposé par la FAS, les deux conseillères conjugales ont pris leur retraite à la fin de l'année et le seul conseil conjugal du CSP reste ouvert. Cette restructuration a impliqué des prises de position de l'ANMF par rapport à la reprise totale du local partagé avec le conseil conjugal. D'autre part, suite à la non acceptation du budget 2018, on ne sait pas encore si la subvention sera accordée pour cette année.

Pratique

Tout comme en 2016, Patricia Guenat a assuré les médiations à La Chaux-de-Fonds, au bureau mis à disposition à l'Hôtel-de-Ville. Nadia Rosset, Denis Bloesch et Claudia Carollilo ont assuré les médiations à Neuchâtel.

Stagiaires

Patricia Guenat et la soussignée ont accueilli comme chaque année plusieurs stagiaires de l'IUKB, l'UNI-GE, la HETS, la HEIG, ainsi que du GPM. La soussignée a continué à superviser les mémoires des étudiants de l'UNI-GE.

Supervision

Joëlle Piovesan, médiatrice familiale et formatrice d'adultes en médiation, continue d'assurer les supervisions, à raison de 4 x par an. Le groupe actuel comprend dix participants, y compris le médiateur et les médiatrices de Neuchâtel. Il y a également un médiateur et des médiatrices du canton de Vaud et de France voisine. Une médiatrice du canton de Vaud a quitté le groupe car elle a atteint l'âge de la retraite et va cesser son activité. Elle a été remplacée par un médiateur neuchâtelois qui sera accueilli en 2018.

Collaboration avec la FAS

La collaboration avec la FAS est toujours excellente. L'ANMF a continué de partager le bureau avec le conseil conjugal jusqu'à la fin de l'année. Au besoin, et selon les heures (notamment en fin de journée), il a également été possible aux médiateurs d'utiliser une partie du bureau du secrétariat de la FAS ou de celui du directeur.

La secrétaire, Viviana Maini, fait un très bon travail d'écoute et de tri auprès des personnes qui appellent, secondée par sa collègue, Marguerite Horisberger. Nous tenons ici à remercier chaleureusement toute l'équipe de la FAS pour sa disponibilité, sa collaboration et tout le travail effectué.

Avenir

Les médiateurs faisant partie du projet de Boudry se sont réunis à deux reprises et une réflexion est en cours.

Il est prévu de reconduire avec MediaNE et le MCPN la journée de la médiation en juin 2018.

En ce qui concerne la subvention, il conviendra de voir l'évolution des choses et de réfléchir éventuellement à d'autres solutions. Mais pour l'instant le statu quo est maintenu et nous restons dans les locaux de la FAS.

Pour terminer, nous remercions encore Patrick Robinson pour tout le travail effectué au sein du comité.

Merci de votre attention.



Nadia Rosset, co-présidente



Patricia Guenat, co-présidente